

Liste des délibérations du conseil municipal Séance du 26 octobre 2023

Présents : M. RINGUET, maire, Mme MONTENON, M. JEANROT, adjoints, M. BARDET, Mme BARRAT, MM. GIVERNAUD, JOFFRE

Excusés : Mme BONNAVAL, MM. AFONSO, PINAUD

Modalités de vote : scrutin ordinaire

Président de séance : M. Michel RINGUET, maire

Secrétaire de séance : M. Alexandre GIVERNAUD

N° délibération	Ordre du jour	Décision du conseil municipal
2023-10-26-01	Devis remplacement du copieur	adopté
2023-10-26-02	Avenant n°1 au marché de travaux lot n°1 maçonnerie, transformation d'une grange en logement	adopté
2023-10-26-03	Proposition d'honoraires pour l'étude faisabilité du 7 rue Etienne Louis Genty	adopté
2023-10-26-04	Evolis 23 - transfert de compétence traitement des déchets - mise à jour des statuts	adopté
2023-10-26-05	Evolis 23 – transfert de compétence « SPANC » par la communauté de communes Creuse Sud-Ouest	adopté
2023-10-26-06	Tarif de la mise en location de la maison 1 chemin des Parinauds	adopté
2023-10-23-07	Redevance télécoms 2023	adopté
2023-10-26-08	Décision modificative n°2	adopté
2023-10-26-09	Budget principal, prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024	adopté
2023-10-26-10	Création de voirie aux Grandes Loges	adopté
2023-10-26-11	Demande d'acquisition d'une partie des biens de section des Fougères	reporté
Divers et informations	<p>Contact sera pris avec la Préfecture afin connaître la procédure exacte pour la vente de bien de sections.</p> <p>Un dossier DETR sera déposé par Evolis 23 pour la réfection de la route des Saillants, devis non reçu à ce jour.</p> <p>Le dossier DETR déposé par la commune en 2022 pour des travaux de couverture sur la maison du 7 rue Etienne Louis Genty sera redéposé cette année.</p> <p>La commune prendra l'attache de l'UTT La Souterraine afin de voir ce qu'il est possible de faire pour sécuriser le carrefour de la D 56 avec la VC 45</p>	

Signatures

le maire,

le secrétaire de séance




Date d'affichage	03.11.2023
Date de fin d'affichage	
Date de publication	03.11.2023